



CCNAAT

Collectif Contre les Nuisances Aériennes
de l'Agglomération Toulousaine

Communiqué de presse, Toulouse le 21 Décembre 2018

Un nouveau Conseil de surveillance de l'aéroport ce 19 Décembre Une fois encore , les riverains ont ils été les dindons de la farce ?

LE TRANSPORT AÉRIEN CRÉE DES EMPLOIS



Jérôme
sié
illustrateur

A en croire les déclarations d'amour du Conseil Régional Occitanie, l'interview de ce 20 Décembre de Philippe Crebassa et les nombreuses roucoulades autour de Mike Poon de la plupart des collectivités, les riverains de l'aéroport de Toulouse-Blagnac commencent à désespérer ferme de leurs élus.

Toulouse serait elle devenue une république bananière tournée essentiellement vers le développement tous azimuts et sans contraintes de l'aéroport le plus urbanisé d'Europe et qui accueille chaque nuit près de 30 vols ne laissant aucun répit nocturne à ses habitants ?

La Métropole mettra-t-elle enfin en place l'observatoire des permis de construire sous les couloirs aériens « en gestation » depuis 5 ans ? La Région et la Métropole laisseront-elles au seul Conseil Départemental le courage de nous doter d'un système de surveillance du bruit indépendant (ATB étant aujourd'hui juge et partie du bruit qu'il fait), réclamé depuis plus de 10 ans ?

Le CCNAAT s'étonne que le président de Casil Europe soit traité comme un hôte de marque par la CCI et la Région (cf les trophées Occinov' du 19 novembre dernier) alors que la Cour des comptes a pointé du doigt le pillage des réserves d'ATB par le repreneur chinois.

Les riverains de Toulouse-Blagnac devront-ils porter le gilet jaune de la révolte ? Car ils sont las des réveils intempestifs, des soirées hachées par le fracas des réacteurs , des apéros au kérosène et de l'immobilisme de leurs élus attentifs à ne pas froisser le landernau avionesque ; ils sont las d'entendre les sempiternelles litanies des emplois créés urbi et orbi par le développement exponentiel de l'aéronautique à l'heure où le réchauffement climatique impose une réflexion sur notre mobilité, nos choix de société

Contacts : Chantal Beer-Demander 06 25 43 22 33

CCNAAT 32 avenue Lamartine 31100 Toulouse 06 25 43 22 33
Site : ccnaat.fr Mel : ufcna.ccnaat@gmail.com